

MAIRIE DE SAINT-MICHEL-MONT-MERCURE
COMPTE-RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 1^{er} JUIN 2010

SEANCE PUBLIQUE

1 – Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 27 avril 2010 : le procès-verbal de la séance du 27 avril 2010 est adopté.

2 – Choix des entreprises chargées des travaux d'aménagement de l'entrée de bourg route de La Flocellière : le conseil municipal choisit les entreprises suivantes pour les travaux d'aménagement de l'entrée de bourg route de La Flocellière : la société Pelletier pour le lot n°1 (voirie et assainissement eaux pluviales), pour un montant de 156 329,89 euros TTC, la société Pépinière des Landes pour le lot n°2 (espaces verts), pour un montant de 12 404,36 euros TTC.

3 – Choix de l'entreprise chargée des travaux de voirie pour 2010 : le conseil municipal retient l'offre de la société Cholet TP d'un montant de 69 106,66 euros TTC pour les travaux de voirie concernant la route passant par le village de la Bessonnère et continuant vers la Chambaudière et celle située entre le village des Coux et la limite de la commune en direction des Châtelliers-Châteaumur.

4 – Nomination du coordonateur communal pour le recensement 2011 : Madame Chantal Penaud est nommée coordonateur communal pour le recensement de la population qui se déroulera du 20 janvier 2011 au 19 février 2011.

5 – Indemnité de gardiennage de l'église pour l'année 2010 : une indemnité de 118,96 euros est accordée à la paroisse pour le gardiennage de l'église.

6 – Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement 2009 : le conseil municipal approuve le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement 2009.

7 – Décisions modificatives : des décisions modificatives sont nécessaires aux budgets communal, usine relais et assainissement afin de procéder à des régularisations d'écriture de TVA et d'amortissements de subvention d'équipement.

8 – Avenant à la convention relative à l'effacement de réseaux rue de la corniche : le conseil municipal accepte le reversement par le SYDEV d'une subvention de 4 248,60 euros due au titre de l'effacement du réseau téléphonique rue de la corniche dans le cadre du contrat environnement rural (2006-2010).

9 – Aménagement foncier : La mise en place de la rocade autour de Saint Michel Mont Mercure nécessite une emprise d'environ 35 à 40 hectares. Les terres situées au Puy Fou (environ 25 hectares) et appartenant au conseil général de la Vendée et à la SAFER Poitou Charentes seront mises à contribution afin de compenser cette emprise.

Pour la surface restant à compenser (soit environ 10 hectares), la commune, en lien avec la SAFER Poitou-Charentes, s'est rapprochée d'un exploitant cessant prochainement son activité afin de savoir si les terres qu'il louait ne pourraient pas être achetées par la SAFER et servir de réserve foncière. Toutefois, des démarches auraient déjà été entreprises par certains agriculteurs afin d'exploiter pour leur compte ces terres. Cette initiative pourrait empêcher la constitution de la réserve foncière pouvant compenser les 10 hectares précités.

Face à cette situation, le maire a réuni le 19 avril dernier l'exploitant et les potentiels futurs locataires, en présence de représentants de la SAFER, du cabinet Susset et du conseil général de la Vendée, afin de leur exposer la nécessité de se constituer une réserve foncière supplémentaire. Celle-ci permettrait surtout d'éviter un prélèvement de surface sur toutes les exploitations michelaises destiné à l'emprise de la rocade restant à compenser. L'exploitant précité et la SAFER ont contacté les propriétaires des terres concernées afin de connaître leurs intentions. Ils rendront prochainement compte à la commune du résultat de ces démarches.

10 – Travaux des commissions :

Bâtiments communaux : une consultation a été lancée auprès des artisans locaux pour l'aménagement d'un bureau à la mairie. Le nettoyage des vitraux de l'église et leur réparation ont été réalisés par la société Renoncé. L'entreprise Vincendeau procédera prochainement à la réfection de la peinture des portes de l'église.

Culminant 2 : la finition des trottoirs du lotissement Culminant 2 sera terminée pour la première quinzaine de juin.

Conseil municipal des enfants : un don pour Haïti est organisé par le conseil municipal des enfants le 19 juin 2010 sous les halles.

Course UFOLEP : la première étape de la course UFOLEP aura lieu le samedi 5 juin à Saint Michel Mont Mercure.

Rond-point de l'Epaud : le rond-point de l'Epaud a été engazonné.

Sapins de la rue des Tilleuls : l'abattage des sapins situés rue des tilleuls a été effectué par les sociétés SARL Barbarit et Eco'bois Energie.

Cimetière : l'entreprise Benaiteau procède à la réfection du mur du cimetière suite aux détériorations constatées. La réhabilitation de la croix du cimetière devrait être achevée par la société Gallien dans les tous prochains jours.

11 – Divers :

Contrat environnement rural : dans le cadre du contrat environnement rural (2010-2013), l'inscription des actions suivantes sera proposée au Conseil Général de la Vendée : effacement et mise en place d'un nouvel éclairage public rue des tilleuls, effacement des réseaux téléphonique et d'éclairage public sur une partie des rues du rocher, des châtaigniers et du parc, travaux de génie civil du réseau téléphonique rue de la corniche, mise en place d'une piste mixte cycles-piétons (secteur du lac), réfection d'une partie de la couverture de l'église. La subvention espérée au titre de ces actions pourrait être de 52 500 euros.

Assainissement : le cabinet Susset a transmis son étude concernant la mise en place d'un assainissement collectif dans certains villages de la commune. Celle-ci va procéder désormais à une étude de faisabilité financière de cet assainissement.